



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 3 novembre 2014 à 19 h 8420, boul. Lacordaire

PRÉSENCES:

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville Monsieur Domenico Moschella, conseiller de la ville Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES:

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA14 13 0312

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Qu'à 19 h, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA14 13 0313

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu:

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 À 18 H 30.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 octobre 2014 à 18 h 30 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA14 13 0315

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 À 19 H.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu:

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 à 19 h soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 1, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Une (1) citoyenne fait une intervention et il y a dépôt de lettres d'appui à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard, Centre local de développement (CLD). À 19 h 6, la période de questions est terminée.

CA14 13 0316

ADHÉRER AU PROJET SÉRAM (SYSTÈME ÉVOLUÉ DE RADIOCOMMUNICATION DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL) ET ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE SUPPORT 1ER NIVEAU DU SERVICE DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS (SMRA) POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :



D'adhérer au projet SÉRAM (système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal) du Service des technologies de l'information (TI) afin de participer à l'unification d'un système de radiocommunication commun pour l'ensemble de la Ville de Montréal, d'accepter l'offre de service de support de 1er niveau du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) pour les nouveaux équipements de radiocommunication et les frais de licences d'utilisation exigés par Industrie Canada et de s'engager à en assumer les frais à même le budget de fonctionnement de l'arrondissement selon le tarif établi dans cette offre de service.

D'imputer la dépense de 4 514 \$ conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1142409020

CA14 13 0317

MODIFIER LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD ET LES RÈGLES D'ENCADREMENT DU SOUTIEN OFFERT AUX ORGANISMES RECONNUS.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu :

D'approuver les modifications à la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Saint-Léonard et aux règles d'encadrement du soutien offert aux organismes reconnus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.02 1143309018

CA14 13 0318

RECOMMANDER AU COMITÉ EXÉCUTIF D'AUTORISER, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT ET DE CONSTRUCTION DES BIBLIOTHÈQUES (RAC) ET DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS, LE DÉMARRAGE DE LA PHASE DE PLANIFICATION DU PROJET D'ESPACE CULTUREL INTÉGRANT UN LIEU DE DIFFUSION CULTURELLE ET LA RÉNOVATION ET LA MISE AUX NORMES DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER CULTUREL DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu :

De recommander au comité exécutif d'autoriser, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques (RAC) et du Programme de soutien aux équipements culturels municipaux de la Ville de Montréal, le démarrage de la phase de planification du projet d'espace culturel intégrant un lieu de diffusion culturelle et la rénovation et la mise aux normes de la bibliothèque dans le contexte du développement d'un quartier culturel dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

De plus, il est recommandé au comité exécutif d'autoriser, dès l'étape du programme fonctionnel et technique (PFT) et des études connexes, l'affectation d'un



concepteur des aménagements-immeubles et d'un gestionnaire immobilier ou l'équivalent en contrats de services externes au Service de la gestion et planification immobilière, section Gestion immobilière / Arrondissements et l'imputation au projet des frais associés à ces ressources, pour la durée des phases de planification et de réalisation, et ce, afin de rendre opérationnelle la mise en oeuvre de celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.03 1143126003

CA14 13 0319

RATIFICATION - SOUMISSION - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE TABLE DE PING-PONG EXTÉRIEURE AU PARC DELORME - CONTRAT NUMÉRO 200-89 - DESIGN M3BÉTON INC. - 11 727,46 \$.

ATTENDU qu'il était nécessaire de procéder le plus rapidement à l'achat de la table de pingpong dans le but de finaliser les travaux d'installation dans des conditions climatiques favorables.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu:

De ratifier l'acceptation de la soumission de la compagnie DESIGN M3BÉTON INC., le seul soumissionnaire conforme, pour la fourniture et l'installation d'une table de pingpong extérieure, contrat numéro 200-89, au montant total de 11 727,46 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1143693015

CA14 13 0320

RATIFICATION - SOUMISSION - INSTALLATION DE CLÔTURES DANS DIVERS PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - CONTRAT NUMÉRO 200-88A - CLÔTURE FORTIN (166346 CANADA INC.) - 54 975,30 \$.

ATTENDU QUE les travaux d'installation de clôtures devaient être effectués avant l'arrivée de la neige.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu:

De ratifier l'acceptation de la soumission de la compagnie CLÔTURE FORTIN (166346 CANADA INC.), le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'installation de clôtures dans divers parcs de l'arrondissement, contrat numéro 200-88A, au montant total de 54 975,30 \$.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1143693014

CA14 13 0321

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS DE PÉRIODIQUES - CONTRAT NUMÉRO RM14-0130 - EBSCO CANADA LTÉE - 16 000 \$.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

D'autoriser le renouvellement des abonnements de périodiques pour l'année 2015, contrat numéro RM14-0130, avec la compagnie EBSCO CANADA LTÉE, fournisseur unique, au montant total de 16 000 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1143126002

CA14 13 0322

SOUMISSION - ACQUISITION DE LIVRES - LIBRAIRIE BERTRAND, LIBRAIRIE MONET ET LIBRAIRIE RENAUD-BRAY - 143 430 \$.

ATTENDU la législation imposée aux bibliothèques qui prévoit qu'elles doivent faire leurs achats de livres chez les librairies accréditées:

ATTENDU qu'il n'existe aucune négociation de prix avec les fournisseurs;

ATTENDU l'importance de choisir des fournisseurs qui ont déjà fait leurs preuves au niveau des besoins de la bibliothèque.

Il est proposé par Domenico Moschella

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Que l'achat de livres, pour l'année 2015, soit effectué par l'émission de bons de commande ouverts auprès de LIBRAIRIE BERTRAND, LIBRAIRIE MONET et LIBRAIRIE RENAUD-BRAY, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, au montant total de 143 430 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



SOUMISSION - FOURNITURE DE 50 POUBELLES SUSPENDUES - RDL MÉTAL - 20 077,51 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu:

D'accepter la soumission de la compagnie RDL MÉTAL, le seul soumissionnaire conforme, pour la fourniture de 50 poubelles suspendues, au montant total de 20 077,51 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1143128008

CA14 13 0324

SOUMISSION - SERVICE D'EXCAVATION PNEUMATIQUE POUR LA RÉPARATION MINEURE OU LE REMPLACEMENT DE VANNES DE SERVICE D'EAU ET POUR LE NETTOYAGE DE BOÎTIERS DE VANNES DE RUES - CONTRAT NUMÉRO RM14-0476 - 9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE RL) – 24 500 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

D'accepter la soumission de la compagnie 9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE RL), le plus bas soumissionnaire conforme, pour le service d'excavation pneumatique pour la réparation mineure ou le remplacement de vannes de service d'eau et pour le nettoyage de boîtiers de vannes de rues, contrat numéro RM14-0476, selon les besoins et à la demande et selon le taux horaire soumissionné, jusqu'à concurrence d'un montant de 24 500 \$ pour l'année 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1143128009

CA14 13 0325

ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE AU MONTANT DE 300 \$ À L'OPÉRATION NEZ ROUGE DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DE LEUR CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2014.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu :



D'accorder une aide financière de 300 \$ à l'Opération Nez rouge de Montréal dans le cadre de leur campagne de sensibilisation 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1144227010

CA14 13 0326

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 16 246 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR LA CONTINUITÉ DU PROJET DE « PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE SECTEUR VIAU-ROBERT - JE DÉCOUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS » DANS LE CADRE DU PROGRAMME « INTERVENTION DE MILIEU POUR LES JEUNES DE 12 À 30 ANS ».

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 16 246 \$ à Gestion Multisports St-Léonard pour la continuité du projet de « Promotion de l'activité physique dans le secteur Viau-Robert - Je découvre de Nouveaux Horizons » dans le cadre du programme « Intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans ».

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1144227009

CA14 13 0327

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1er au 30 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1142409021



DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1er au 30 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1144821010

CA14 13 0329

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2014 PROJETÉS À LA FIN DE L'EXERCICE ET DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS AU 30 SEPTEMBRE 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu:

De prendre acte du dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2014 projetés à la fin de l'exercice et des états comparatifs des revenus et des dépenses réels au 30 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1142409022

CA14 13 0330

AUTORISER LES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ENTRE PROJETS AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2016 - EXERCICE FINANCIER 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser les virements budgétaires de 320 000 \$ entre projets du programme triennal d'immobilisations 2014-2016, pour l'exercice financier 2014, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1143574002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 2207 INTITULÉ: RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2015).

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement sur les tarifs (exercice financier 2015).

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.01 1143022026

CA14 13 0332

AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 2209 INTITULÉ: RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2530000\$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION.

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement autorisant un emprunt de 2 530 000 \$ pour des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.02 1143022019

CA14 13 0333

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 2210 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 765 000 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS.

Monsieur le conseiller Domenico Moschella donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement autorisant un emprunt de 2 765 000 \$ pour des travaux d'aménagement de parcs.

Monsieur le conseiller Domenico Moschella demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.03 1143022020

CA14 13 0334

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 2211 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2710000 \$ POUR DES TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS.

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement autorisant un emprunt de 2 710 000 \$ pour des travaux de protection et d'amélioration des bâtiments.

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.



AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 2212 INTITULÉ: RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 275 000 \$ POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES, DE MACHINERIE, D'OUTILLAGE ET D'ÉQUIPEMENTS.

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement autorisant un emprunt de 275 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements.

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.05 1143022022

CA14 13 0336

AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 2213 INTITULÉ: RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 100 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET DE LOGICIELS INFORMATIQUES.

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques.

Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.06 1143022023

CA14 13 0337

AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 2214 INTITULÉ: RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN-TALON À SAINT-LÉONARD, POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET IMPOSANT UNE COTISATION.

Madame la conseillère Lili-Anne Tremblay donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter un règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 et imposant une cotisation.

Madame la conseillère Lili-Anne Tremblay demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.07 1143022024

CA14 13 0338

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 2215 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2015).

Monsieur le conseiller Dominic Perri donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2015).



Monsieur le conseiller Dominic Perri demande une dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie de celui-ci ayant été remise aux membres du conseil.

40.08 1143022025

CA14 13 0339

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-337 INTITULÉ: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886, DE FAÇON À: A) MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À UNE BOÎTE DE DONS DE VÊTEMENT; B) MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS LES ZONES COMMERCE C01-06, C01-10, C01-11, C02-01, C02-03, C03-08, C04-01, C04-08, C04-24, C04-26, C04-28, C05-01, C05-16, C06-01, C10-04, C10-06, C10-17, C10-18 ET C10-25.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 22 octobre 2014;

ATTENDU QUE ce second projet de règlement est identique au premier projet adopté lors de la séance du 6 octobre 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 octobre 2014 et d'adopter le second projet de règlement numéro 1886-337 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1886, tel qu'amendé, de façon à : a) modifier les dispositions relatives à une boîte de dons de vêtement; b) modifier les usages autorisés dans les zones commerce C01-06, C01-10, C01-11, C02-01, C02-03, C03-08, C04-01, C04-08, C04-24, C04-26, C04-28, C05-01, C05-16, C06-01, C10-04, C10-06, C10-17, C10-18 et C10-25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1143385073

CA14 13 0340

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1887-20 INTITULÉ: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DANS LES LIMITES DE LA VILLE (1887) AFIN D'INSTAURER CERTAINES RÈGLES RÉGISSANT L'UTILISATION DU RÉSEAU CYCLABLE.

Ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 6 octobre 2014.

Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Le président d'assemblée mentionne l'objet et la portée du règlement.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu :



D'adopter le règlement numéro 1887-20 intitulé : Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation dans les limites de la Ville (1887) afin d'instaurer certaines règles régissant l'utilisation du réseau cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.10 1143022018

CA14 13 0341

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 7405-07, RUE VERDIER - LOT NUMÉRO 1 123 243 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogations mineures et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Personne n'a manifesté le désir de s'exprimer sur ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 17 septembre 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accepter la demande de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multiplex jumelé situé aux 7405-07, rue Verdier, lot numéro 1 123 243 du cadastre du Québec, dans la zone H03-09.

La nature des dérogations est la suivante :

- que la marge latérale minimale de 3 mètres exigée à la grille des usages et normes de la zone H03-09, soit réduite à 2,42 mètres pour le mur latéral du bâtiment existant;
- que la marge latérale minimale de 3 mètres exigée à la grille des usages et normes de la zone H03-09, soit réduite à 2,35 mètres pour le mur latéral de l'agrandissement projeté d'un étage en cour arrière du bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.11 1143385067

CA14 13 0342

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL SITUÉ AU 8645, RUE BOURGJOLY - LOT NUMÉRO 1 332 185 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la résolution numéro CA14 13 0271 adoptée le 2 septembre 2014 acceptant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2014-12;

ATTENDU QUE les propriétaires ont signifié à l'arrondissement leur intention de modifier les matériaux de revêtement extérieur de la façade;



ATTENDU la nouvelle recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 22 octobre 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu:

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2014-12 modifié visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 8645, rue Bourgjoly, lot numéro 1 332 185 du cadastre du Québec, dans la zone H07-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.12 1143385057

CA14 13 0343

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - MODIFICATION DE FAÇADE DU BÂTIMENT INDUSTRIEL JUMELÉ SITUÉ AUX 8950-60, RUE PASCAL-GAGNON - LOT NUMÉRO 1 335 370 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 22 octobre 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu:

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2014-15 visant la modification de façade du bâtiment industriel jumelé situé aux 8950-60, rue Pascal-Gagnon, lot numéro 1 335 370 du cadastre du Québec, dans la zone I11-18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.13 1143385076

CA14 13 0344

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL CORRIGÉ DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal corrigé de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1143385079



DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 22 OCTOBRE 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu:

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 22 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1143385078

CA14 13 0346

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - SEPTEMBRE 2014.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu:

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1140539008

CA14 13 0347

DÉPÔT DU RELEVÉ MENSUEL DES CONSTATS D'INFRACTION RELATIVEMENT AU STATIONNEMENT ÉMIS PAR LES EMPLOYÉS - SEPTEMBRE 2014.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les constats d'infraction relativement au stationnement émis par les employés au cours du mois de septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



LEVÉE DE LA SÉANCE.		
Il est proposé par	Mario Battista	
appuyé par	Domenico Moschella	
et résolu :		
Qu'	à 19 h 18, la présente séance du cons	seil d'arrondissement soit levée.
ADOPTÉE À L'UN	ANIMITÉ.	
70.01		
Ce procès-verbal 2014.	a été ratifié à la séance du conseil d	d'arrondissement tenue le 1 ^{er} décembre
Arrondissement de	e Saint-Léonard	
Michel Bissonnet Maire d'arrondiss		Me Guylaine Champoux Secrétaire d'arrondissement